

**Acte d’engagement**

**Sélection de formateurs pour l’accélérateur REV3 LAB**

***Référence de l’accord-cadre : CCIR-REV3-2024-81***

**ENGAGEMENT POUR :**

**COCHER OBLIGATOIREMENT LE OU LES LOTS AU(X)QUEL(S) VOUS CANDIDATER**

Lot n°1 : Poser les bases stratégiques d’un business modèle à impact

Lot n°2 : Développer son marketing à mission

Lot n°3 : Développer sa stratégie digitale

Lot n°4 : Gérer efficacement son entreprise à Impact

Lot n°5 : Développer sa stratégie financière

Lot n°6 : Comprendre et maitriser le droit des contrats et le RGPD

Lot n°7 : Stratégie juridique d’une startup

Lot n°8 : Propriété Intellectuelle – Enjeux et Importance Stratégique (Remplacement)

Lot n°9 : Savoir pitcher un projet

** hautsdefrance.cci.fr**

**299 boulevard de Leeds - CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX**

**T. 03 20 63 79 79**

1. OBJET de l’accord-cadre

Le présent contrat a pour objet des prestations de formations pour le programme d’accélérateur REV3 LAB.

Le contenu du programme est détaillé dans le document « Programme de formation » figurant dans le dossier de consultation.

Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commande multi-attributaires, avec un maximum de 3 attributaires par lot.

L’attention des candidats est portée sur le fait que pour le lot n°8 : Propriété Intellectuelle – Enjeux et Importance Stratégique, un formateur en interne a déjà été sélectionné, il s’agit donc d’une prestation de remplacement en cas d’indisponibilité du formateur interne aux dates d’intervention.

L’accord-cadre est passé selon la procédure adaptée en application des dispositions de l’article R2123-1-1° du code de la Commande Publique.

1. identification des parties

**2.1 - Acheteur**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France,

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex.

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

**2.2 – Contractant**

Je soussigné **..................................................................................................................................................**

Signant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société**................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**



N° de tél : **................................................................................................................**

**ET**

Agissant en tant que prestataire unique

Agissant en tant que mandataire du groupement

Solidaire

Conjoint

**Identification des membres du groupement** (à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques) :

Cotraitant n°1 (à copier autant de fois que nécessaire, pour chaque cotraitant du groupement) :

Société : **................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité d’Etablissement (SIRET) **................................................................................................................**

N° de tél : **................................................................................................................**

1. engagement du candidat

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) et des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve à exécuter les prestations dans les conditions définies dans lesdits documents.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix (date de remise de l’offre).

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres dans le règlement de consultation.

1. DUREE de l’accord-cadre et delai d’execution

L’accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement par période d’un an, pour une durée totale maximale de 2 ans. L’acheteur peut mettre fin au contrat, sans indemnité, à la fin de chaque période annuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception, qui sera notifiée au plus tard deux mois avant la fin de la période annuelle en cours.

Le délai d’exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande.

Etant précisé que le titulaire contacté est tenu de fournir une réponse, par écrit, dans un délai maximum de 5 jours ouvrés suivant la réception du bon de commande. A défaut, il pourra se voir appliquer les pénalités prévues au CCAP. En cas d’absence de réponse au-delà d’un délai de 7 jours ouvrés, l’acheteur commandera la prestation auprès du titulaire suivant dans l’ordre de classement pour le lot.

Les bons de commande peuvent être conclus ou émis jusqu’à la fin d’exécution du présent accord-cadre conformément aux dispositions de l’article R2162-5 du code de la commande publique.

L’accord-cadre prend fin si le montant maximum est atteint. Dans ce cas, la date de fin de l’accord-cadre correspond à la date de notification du bon de commande portant atteinte du montant maximum. L’exécution des bons de commande ne peut se prolonger au-delà de la date limite de validité de l’accord-cadre à l’exception des bons de commande émis pendant la validité de l’accord-cadre en cas d’inachèvement des prestations.

1. PRIX

Pour chaque lot, le montant maximum de commande de l’accord-cadre est fixé à 6 000 € HT par an (durée initiale du contrat). Il n’est pas prévu de montant minimum de commande.

Les prix de l’accord-cadre sont les prix figurant au bordereau des prix unitaires (BPU).

Ces prix s’entendent frais de déplacement, frais de repas, de production de support, de préparation de cours, de correction (dans le cadre de la formation), de rédaction des documents destinés aux entrepreneurs et de réunions pédagogiques inclus.

En cas de groupement conjoint, répartition des prestations : la répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque bon de commande.

1. PAIEMENT

**6.1 - Coordonnées bancaires**

L’acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

* En cas de titulaire unique, les paiements sont effectués sur le compte dont le RIB est annexé.
* En cas de groupement, les paiements sont à effectuer sur (cocher la case correspondante) :

Le compte du mandataire (joindre l’habilitation de chaque cotraitant et le RIB)

Un compte unique ouvert au nom du groupement (joindre le RIB)

Les comptes de chaque cotraitant selon répartition à annexer (joindre les RIB)

Toutefois, l’acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le règlement de la prestation se fera par mandat administratif à 30 jours.

**6.2 - Avance**

Sans objet.

1. Sous-traitance

**La conduite et l’animation des ateliers sont des tâches essentielles du contrat qui ne peuvent pas faire l'objet de sous-traitance.**

En cas de sous-traitance d’une partie des prestations pendant l’exécution du contrat, le titulaire doit envoyer à la CCI un acte spécial de sous-traitance (formulaire DC4 joint au dossier de consultation). Il constitue une demande d'acceptation d'un (des) sous-traitant(s) concerné(s) et d'agrément de ses (leurs) conditions de paiement.

Cet acte spécial doit être établi en autant d'exemplaires qu'il existe de sous-traitants.

Il indique la nature et le montant des prestations qui est envisager de faire exécuter par un (des) sous-traitant(s), leur(s) nom(s) ainsi que leurs conditions de paiement.

1. SIGNATURE DES PARTIES

**8.1 - Signature du contractant**

**Fait en un seul original,**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

**NOM et prénom du signataire\* :**

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

**8.2 – Décision et signature de la CCI HAUTS-DE-FRANCE**

**La présente offre est acceptée.**

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région HAUTS-DE-FRANCE**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)